

Sofia Neves, coordinatrice scientifique de l'Observatoire national de l'intimidation et présidente de l'association Plano i, parle de la nouvelle plateforme qui recueille les cas dans un contexte scolaire. En moins de 24 heures, 89 plaintes ont été déposées.

"Il faut investir dans la formation de toute la communauté scolaire, en cherchant à instaurer une culture de tolérance zéro face au harcèlement", prévient-il.

L'Observatoire national de l'intimidation, une initiative de l'association Plano i, a vu le jour il y a quelques jours pour collecter des informations sur les situations d'intimidation dans le contexte scolaire, à travers un questionnaire en ligne, disponible sur le site Web de l'association, qui doit être rempli par des personnes qui sont ou ont été victimes de harcèlement, qui sont ou ont été témoins de harcèlement, ou qui ont eu connaissance de cas.

Les données collectées serviront à cartographier et caractériser le phénomène

« Les impacts de l'intimidation peuvent être si dévastateurs et invalidants, psychologiquement, physiquement, sexuellement et socialement, qu'ils limitent la prise de décision des victimes à partager leurs expériences.

Nous ne devons pas oublier que l'intimidation peut entraîner la mort des victimes, par homicide ou suicide », déclare Sofia Neves, coordinatrice scientifique de l'Observatoire national de l'intimidation et présidente de l'association Plano i, dans une interview avec EDUCARE.PT.

Selon lui, il est important de renforcer les mécanismes formels et informels de prévention et de lutte contre le harcèlement. « Une formation spécialisée dans ce domaine est essentielle pour les acteurs du milieu scolaire », souligne-t-il.

Sofia Neves est titulaire d'un diplôme en psychologie et d'un doctorat en psychologie sociale de l'Université du Minho, professeure assistante à l'Institut universitaire de Maia (ISMAI) et chercheuse intégrée au Centre interdisciplinaire d'études sur le genre (CIEG - ISCSP/ULisboa).



EDUCARE.PT : Les nouvelles les plus récentes, publiées l'année dernière, indiquent que le harcèlement à l'école a diminué de moitié en cinq ans. Au Portugal, seulement 7,3 % des écoles ont signalé au moins un épisode par semaine, en dessous des 14 % de la moyenne de l'OCDE.

Dans quelle mesure ces chiffres reflètent-ils la réalité ?

SOFIA NEVES (SN) : Le portrait de toute réalité n'en reflète qu'une partie. Dans des cas spécifiques de victimisation, les preuves suggèrent l'existence d'un nombre élevé de chiffres noirs, c'est-à-dire des cas qui ne sont pas signalés aux autorités compétentes et, par conséquent, ne sont pas inclus dans les statistiques officielles. À proprement parler, les chiffres ne servent que d'indicateurs partiels de la réalité.

E : La communauté scolaire, les parents et les tuteurs, le ministère et le gouvernement auront-ils une perception de ce que c'est que d'être victime d'intimidation dans un contexte scolaire et de l'impact pour ceux qui grandissent ?

- SN : Bien que le phénomène du harcèlement soit socialement et politiquement reconnu, l'information qui est véhiculée sur ses pratiques et leurs impacts respectifs n'est pas toujours la plus correcte, même en raison de son caractère incomplet.
- Nous pensons cependant qu'un important travail de sensibilisation et de formation a été réalisé, bien que peu cohérent, qui a permis de clarifier la complexité et la gravité du problème.



L'important est de renforcer les dispositifs formels et informels de prévention et de lutte contre le harcèlement et d'assurer une articulation efficace des différents interlocuteurs afin d'optimiser l'efficacité des réponses dont disposent déjà les victimes et/ou d'en créer des complémentaires.

SN : Les victimes, en général, résistent au signalement. Les victimes d'intimidation ne font pas exception. Parmi les différents facteurs qui expliquent cette résistance, ressortent la peur des représailles du ou des agresseurs, la honte, la culpabilité et le désespoir face à la résolution du problème.

Les impacts de l'intimidation peuvent être si dévastateurs et invalidants, sur le plan psychologique, physique, sexuel et social, qu'ils limitent la prise de décision des victimes à partager leurs expériences. Il ne faut pas oublier que l'intimidation peut entraîner la mort des victimes, soit par homicide, soit par suicide.

Les campagnes autour de ce thème ont-elles aidé, d'une manière ou d'une autre, à stopper ces situations ?

SN : Les campagnes sont toujours importantes pour sensibiliser au problème, mais si elles sont menées individuellement et ponctuellement, elles n'ont que peu ou pas d'effet en termes de prévention, à moyen et long terme.

- La prévention doit impliquer un processus d'éducation soutenu dans le temps, animé par des professionnels spécialisés, et qui répond aux besoins actuels des enfants et des jeunes qui subissent la pratique de l'intimidation ou qui pourraient le devenir.
- E : L'Observatoire national du harcèlement est une plateforme de signalement informelle qui garantit l'anonymat. Quels sont les objectifs de cette structure ? Quel est le public cible ? Comment seront traitées les données collectées ?

SN : L'Observatoire national du harcèlement (ObNB) a été créé dans le but de mettre au jour un phénomène qui tend à être passé sous silence pour les raisons évoquées plus haut. Ainsi, il entend cartographier et caractériser les cas signalés, en vue d'une vision plus complète de leur dynamique et de leurs conséquences.

L'ObNB est destiné à être utilisé par les personnes qui sont ou ont été victimes de harcèlement en milieu scolaire (dans différents cycles d'études) et par les personnes qui ont été témoins ou qui ont eu connaissance de cas de harcèlement (enseignants, membres de la famille, collègues).

Les données seront analysées par l'équipe technique, en utilisant des méthodologies quantitatives et qualitatives.

Un rapport avec une synthèse des données sera publié annuellement, garantissant une fois de plus l'anonymat et la confidentialité des informations. E : La cartographie du phénomène et la caractérisation des victimes, des agresseurs et des conséquences du harcèlement peuvent-elles alerter les consciences voire motiver les politiques publiques ?



Quelles sont les attentes vis-à-vis de cet observatoire ?

SN : Nous pensons que oui, qu'elle aura pour effet non seulement de faire prendre conscience du phénomène et de ses impacts, mais aussi d'alimenter les politiques publiques en la matière. Notre attente est que nous puissions être une autre ressource au service des victimes, ex-victimes et témoins, en leur donnant la possibilité de partager leurs expériences de manière informelle, dans un espace sûr et protégé, et d'être référés à des structures de soutien.

Nous nous attendons également à ce que l'ObNB puisse réduire les numéros noirs. En moins de 24 heures, nous avons reçu 89 plaintes, ce qui montre l'importance d'une ressource comme celle-ci.